

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 28 JANVIER 2022**

Les membres de l'association ECLA se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle à la salle d'honneur de la mairie, Mairie d'EAUZE, sur convocation de Jocelyne Laurent, Présidente.

Invitée : Madame Nicole Labarrère, en charge des relations avec les associations, du tourisme et patrimoine.

Assistent : les membres du Conseil d'Administration, voir feuille de présence jointe.

Plus les membres Adhérents.

La-Présidente, Jocelyne LAURENT souhaite la bienvenue à tous les présents à cette Assemblée Générale Ordinaire qui, comme l'année précédente, doit continuer de défendre notre Association contre la pandémie qui affecte le fonctionnement de l'ECLA depuis début 2020.

Mme La Présidente rappelle ensuite aux membres que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire est le suivant :

I - Présentation du rapport d'activité : bilan moral, et actualités,

II - Approbation du bilan financier de l'association pour l'exercice clos au 31 août 2020

III - affectation du résultat.

IV - Renouvellement du Bureau

V - Modification des statuts (durée de mandat des membres du bureau).

VI - Admission nouveau responsable suite départ M Franck Labat

IV - Questions diverses

I - Présentation du rapport d'activité : bilan moral, et actualités 2020-2021.

Jocelyne LAURENT procède à la lecture du rapport moral 2020-2021.

Elle présente pour la période les activités hebdomadaires, les changements, le départ de certains ateliers et les manifestations qui ont pu avoir lieu malgré la crise.

Elle souligne l'impact de la crise sur ces derniers dont certains n'ont pas revu le jour, d'autres ont perdu leurs adhérents pour des raisons diverses.

Dès le début de l'été 2021, l'accent a été mis sur le développement de nouveaux outils informatiques comme la lettre d'information, la billetterie, les adhésions en ligne, ce qui permettra à l'ECLA de se développer mais aussi de gérer au mieux l'Association.

Elle nous précise également, que pour la première année, le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne nous a confirmé pouvoir bénéficier de **TOOKETS** attribués par des particuliers qui souhaiteraient soutenir les actions de l'ECLA. La somme reversée sera fonction du nombre de TOOKETS récoltés.

L'intégralité du rapport moral pourra être accessible par nos adhérents sur le site de L'ECLA (www.eauze-ecla.org)

Le rapport d'activité n'ayant pas rencontré d'opposition, il est approuvé à l'unanimité.

II - Approbation du bilan financier de l'association pour l'exercice clos au 31 août 2021 :

Marie-Rose CERNEAZ, trésorière, commente les chiffres du rapport financier.

- Le bilan financier fait apparaître **une perte d'exploitation de -4032€** contre **10 882 €** l'année passée ce qui s'explique par une grande diminution du nombre d'adhésions et de cotisations (-50%) ainsi que par l'arrêt des activités ou leur mise en sommeil.
- Les **recettes** représentent **35409 €** parmi lesquelles nous trouvons les cotisations des adhérents, la participation des ateliers, des recettes Street Art + Break Dance et des subventions qui se décomposent de la façon suivante :
 - Mairie d'Eauze : 8 000 € (versement d'avril 2021)
 - Département : 1300 € (dont 800 € à Street Art) -
 - Région (Street Art) : 800€.
 - Dons Street Art (Entreprises Mécènes ou sponsors) : 2300 €
- Les **dépenses** s'élèvent à **39441 €**. Une grande partie représentée par les frais de réalisation du festival Street Art d'**octobre 2020** et du Break Dance soit **10 324 €**, le fonctionnement des ateliers, les salaires et charges et autres frais de fonctionnement + versement d'un Don au Street Art pour **Aide à la création d'Association de 3 700€**.

(Copie du bilan financier en annexe),

La présentation des comptes annuels n'ayant pas rencontré d'opposition, le Bilan Financier est approuvé,

III - affectation du résultat.

Le résultat déficitaire de cet exercice soit **4 032 €** sera inscrit en « *Perte de l'Exercice* ».

L'affectation du résultat, n'ayant pas rencontré d'opposition, celui-ci est approuvé,

IV - Renouveau du Bureau :

Les membres du bureau sont les suivants :

Jocelyne LAURENT : Présidente

Marie-Rose CERNEAZ : Trésorière.

Monique Frayret : Secrétaire

Colette Saumonneau : Secrétaire adjointe

Le renouvellement du bureau n'ayant pas rencontré d'opposition, celui-ci est approuvé.

V - Modification des statuts (durée de mandat des membres du bureau).

Mme la Présidente a évoqué une prolongation de durée de mandat pour les membres du bureau, la validité de cette consultation fera l'objet d'un vote lors de la prochaine convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire.

VI - Admission nouveau responsable suite départ M Franck Labat

Franck LABAT après plusieurs années de bons et loyaux services, et afin de profiter au mieux d'une vraie retraite bien méritée, passe la main :

Atelier Conférence à notre Présidente Jocelyne LAURENT avec l'aide de quelques personnes intéressées, afin de continuer l'œuvre de Franck

Atelier Préhistoire à un passionné de Préhistoire également **Guy DUCLOS**.

Nous souhaitons la bienvenue à Guy au sein de l'ECLA

Franck a collectionné des objets de mémoire des sociétés anciennes qui ont préparé notre vie d'aujourd'hui et qu'il faut protéger pour pouvoir les transmettre aux générations futures.

Tous ces objets proviennent de notre territoire (approximativement ramassés sur un rayon de 10 KM autour d'Éauze).

Franck souhaite faire en sorte que ces petits cailloux restent notre propriété. Nous le remercions et devons voir l'aspect juridique de ce qu'il est possible de faire.

La nomination de M. DUCLOS n'ayant pas rencontré d'opposition, celle-ci est approuvée.

VII- Questions diverses :

Intervention de Monsieur Michel Jorieux (atelier rando)

Il remercie la Municipalité pour les travaux effectués sur les chemins de rando et demande à ce que ceux-ci se poursuivent pour 2022.

REMERCIEMENTS

Nicole LABARRERE nous prie de bien vouloir excuser M. Le Maire de n'avoir pu se libérer pour assister à notre Assemblée Générale Ordinaire.

Elle remercie l'ECLA, les adhérents, le Conseil d'Administration, le bureau pour leur implication. C'est une association très ancienne à Eauze et qui propose un large choix d'activité. Une importante structure à gérer et les dépenses qui ont contribué à la mise en place d'un site Internet sont dans l'air du temps, il faut avancer sur de nouveaux projets, croire à ce que l'on fait et être fière de notre association.

Notre commune repose sur 2 piliers :

- Economique : nos commerces
- Associatif : nos associations (activités – évènements etc.)

Il se passe tous les jours quelque chose à EAUZE et nous pouvons en être fières.

La Mairie attribue de l'argent mais aussi des salles, prend en charge l'énergie, met à la disposition un minibus

La subvention en argent est une enveloppe globale qui est attribuée en fonction du dossier et des besoins.

Quoiqu'il en soit la Mairie ne laissera jamais tomber une association.

Nous continuons à mettre à disposition nos salles communales malgré la pandémie mais nous devons suivre les directives et souvent il y a un décalage entre les annonces et la mise en place.

Elle rappelle également que des aides peuvent être obtenues, demander des informations auprès de la **FDVA**.

Elle souligne et trouve l'idée originale d'élargir le projet des **Rencontres Littéraires & Culturelles** aux autres communes environnantes.

Madame La Présidente remercie Mme LABARRERE de sa présence et à son tour remercie les chefs d'atelier et les adhérents pour leur présence, leur implication et leur détermination à faire perdurer les ateliers et le lien social qui les unit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05.

Fait à Eauze, le 28 janvier 2022.

Présidente,

Jocelyne LAURENT

Trésorière,

Marie-Rose CERNEAZ

Secrétaire de séance,

Colette SAUMONNEAU